

Le 6 juin 2019

COMMUNIQUE FAS

La FAS lance le « Prix de la recherche académique sur l'Actionnariat salarié »

Le Conseil scientifique de la FAS (Fédération Française des Associations d'Actionnaires salariés et Anciens salariés) crée le « Prix de la recherche académique sur l'Actionnariat salarié ».

Doté d'un montant de 3000 euros en 2019, ce prix est destiné à soutenir ou à récompenser annuellement des travaux de recherche académique approfondie (thèses de doctorat, ouvrages, articles de revues scientifiques, études de cas pédagogiques) sur les aspects économiques, sociologiques et de gestion de l'actionnariat salarié dans les entreprises françaises ou étrangères.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une fiche décrivant sur une à deux pages l'objet de leurs travaux à M. Philippe BERNHEIM, Vice-président du Conseil scientifique de la FAS*, avant le 18 septembre 2019. A l'issue d'une présélection, il sera demandé aux candidats retenus de fournir un exemplaire de leur ouvrage sous format pdf. Le Conseil scientifique de la FAS décidera de l'attribution du prix lors de sa réunion du 7 novembre 2019.

Toutes précisions pourront être obtenues auprès de M. Philippe BERNHEIM*.

*E-mail : contact@fas.asso.fr

Mobile : 06 71 92 84 10

A propos de la FAS :

La FAS (Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés) s'est fixée comme objectif, depuis plus de 25 ans, la promotion de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié dans les entreprises françaises cotées ou non, de toutes tailles et de tous secteurs. La FAS représente les intérêts communs des 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. Elle édite le Guide FAS de l'épargne et de l'actionnaire salarié et réalise chaque année le benchmark FAS des meilleures pratiques par les entreprises. Elle récompense les plus exemplaires à l'occasion du Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié.

Contact / Site web / Guide FAS :

contact@fas.asso.fr

www.fas.asso.fr

<https://guide.fas.asso.fr/>